

### Arrivée des intervenants médicaux et para-médicaux

Un téléphone est mis à la disposition des intervenants médicaux et para-médicaux dans le salon de coiffure.

L'intervenant signale sa présence en téléphonant à l'IDE ou à l'IDE coordinatrice et ils décident ensemble de l'organisation de la visite. Hors présence de l'IDE (week-end, jours fériés) les aides-soignantes auront le téléphone de l'IDE et seront en mesure d'accueillir l'intervenant.

### Visite, soins, consultation

Il fait sa visite seul ou accompagné d'un soignant, dans la chambre du résident, puis retourne à l'infirmierie pour saisir :

- son ordonnance sur OSIRIS (ou l'écrire) en précisant les heures de prise. Pour le cas où le médecin ferait sa visite seul, il retrouvera le soignant à l'infirmierie.
- sur le logiciel de soins « Osiris », le compte rendu du soin réalisé lorsqu'il s'agit d'un intervenant para-médical.

### Les cartes vitales

Les cartes vitales seront conservées dans les infirmeries correspondantes aux lieux de vie des résidents à savoir :

1\* [pour les unités rouges, oranges, jaunes et vertes](#) : à l'infirmierie principale.

2\* [pour les unités Alzheimer](#) : dans les infirmeries respectives

<p><b>Nom :</b></p> <p><b>Fonction :</b></p> <p><b>Visa :</b></p>	<p><b>Rédacteur</b> Amélie MAZEAUDOU, Infirmière Coordinatrice</p>	<p><b>Validation</b> Sylvie LACOSTE, Directrice</p>	<p><b>Conformité à la gestion qualité</b> Audrey TINNES, Chargée Qualité</p>
---	--	---	--